

Hanza Diman<sup>1</sup>



# ENJEU DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'UNION AFRICAINE ET DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST POUR UN DÉNOUEMENT DURABLE

---

**Résumé :** Le Sahara occidental constitue un enjeu sensible de stabilité et de sécurité dans le Maghreb, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Il existe des intérêts géopolitiques et géoéconomiques des grandes puissances détentrices du droit de veto au conseil de sécurité susceptibles d'entraver tout dénouement de la question du conflit du Sahara occidental par l'ONU. L'Union africaine (UA) et la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) doivent trouver des solutions durables pour résoudre ce conflit

**Mots clés :** CEDEAO, Conflits, Grandes puissances, ONU, Sahara occidental, Union africaine

**Abstract:** *The Western Sahara is a sensitive issue of stability and security in the Maghreb, the Sahel and West Africa. There are geopolitical and geo-economic interests of the major powers holding the veto in the Security Council that could hinder any resolution of the Western Sahara conflict by the UN. The African Union (AU) and the Community of West African States (ECOWAS) must find lasting solutions to resolve this conflict*

**Keywords:** *African Union, Conflicts, ECOWAS, Great powers, UN, Western Sahara*

---

LE 9 MAI 1956, ALORS QUE LA CÔTE-DE-L'OR (ACTUEL GHANA) était en marche inexorable pour l'indépendance qui aura lieu en 1957, la Grande-Bretagne, mandatée au lendemain de la Première Guerre mondiale pour administrer 35 %

---

1. Hanza Diman est titulaire d'un doctorat en histoire africaine (École internationale supérieure d'études africaines de Bayreuth (BIGSAS) ; Université de Bayreuth) et diplômé de l'Institut français des affaires internationales et stratégiques. Fondateur d'*Africa Politicum* et cofondateur de *Model African Union Bayreuth*, il a été honoré de l'Ordre fédéral du mérite en 2022 par Frank-Walter Steinmeier, président de la République fédérale d'Allemagne, et a remporté le DAAD-Prix 2020. Ses thèmes de recherche se concentrent autour des dynamiques socio-politiques et économiques intra-africaines, aux relations politiques et économiques entre les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et les États européens, la Chine, la Turquie, le Japon et les États-Unis.

de la *Deutsche Kolonie Togo* (colonie allemande du Togo), décolonise ce territoire par le biais d'un référendum d'autodétermination sous le contrôle et la supervision de l'Organisation des Nations unies (ONU). Au terme de cette consultation, 63,9 % des personnes votantes se sont prononcées contre une appartenance au Togo sous administration française – 65 % de l'ex-colonie allemande du Togo – et donc pour un rattachement à la Côte-de-l'Or, qui deviendra le Ghana à la suite de l'indépendance proclamée le 6 mars 1957. L'Espagne, de son côté, puissance coloniale mineure en Afrique<sup>2</sup>, a d'abord fait de la côte saharienne de Boujdour et de Cap Blanc son protectorat, puis de Rio de Oro (province méridionale du Sahara occidental) une colonie espagnole, officiellement le 6 avril 1887<sup>3</sup>. Cette officialisation inaugure le début de l'occupation espagnole du Sahara occidental jusqu'en 1975. Contrairement à la Grande-Bretagne, le départ officiel des Espagnols de cette région en 1975 n'a pas donné lieu à un référendum d'autodétermination des populations sahraouies. Cela aurait pu permettre aux populations locales, comme à leurs homologues du Togo oriental sous administration britannique, de choisir entre une appartenance à un futur État du Sahara, revendiqué par les nationalistes rassemblés plus tard au sein du Front populaire de Libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario), et le Maroc, revendiquant historiquement sa souveraineté indiscutable sur le territoire autrefois occupé par l'Espagne. En lieu et place d'un référendum démocratique ou autre forme moins crispogène de décolonisation, l'Espagne opte pour une « administration temporaire<sup>4</sup> » du Sahara occidental consignée dans l'accord tripartite de Madrid du 14 novembre 1975. Ce document parafé hors de l'Afrique institutionnalise une administration triumvirale du Sahara occidental entre le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne qui, selon le texte, devrait « prendre définitivement fin avant le 28 février 1976<sup>5</sup> ». Cet accord et la non-tenu d'un référendum ont laissé place à un territoire conflictuel d'une superficie ensablée de 266 000 km<sup>2</sup> dans l'extrême nord-ouest de l'Afrique coincée entre le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie et l'océan Atlantique disputé depuis bientôt quatre décennies et demie (45 ans) entre divers protagonistes. D'un côté, le Front Polisario est un mouvement politico-militaire né dans la première moitié des années 1970 pour

2. Le terme « puissance coloniale mineure » est employé ici en référence comparative à la Grande Bretagne qui sur le plan quantitatif a disposé de plus de territoires colonisés en Afrique que l'Espagne.

3. Cf. Anthony G. Pazzanita. *Historical Dictionary of Western Sahara*, (3<sup>e</sup> éd.), Scarecrow Press, 2006.

4. Accord de Madrid : Maroc, Mauritanie et Espagne, *Déclaration de principes au sujet du Sahara occidental*. Madrid, 14 novembre 1975. Cons. le 25/12/2022 [https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/MA-MR-ES\\_751114\\_DeclarationPrinciplesOnWesternSahara%28fr%29.pdf](https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/MA-MR-ES_751114_DeclarationPrinciplesOnWesternSahara%28fr%29.pdf)

5. *Ibid.*

chasser les occupants colonialistes espagnols ; de l'autre côté, le Maroc a labélisé le territoire disputé « Provinces marocaines du Sahara<sup>6</sup> ». La Mauritanie, elle, s'est faite maîtresse pour un temps des régions du sud à la suite de l'accord de Madrid, avant d'être contrainte de s'y retirer après de longues années d'affrontement avec le Polisario, soutenu et armé par l'Algérie et la Libye en 1979<sup>7</sup>. Enfin, l'Algérie a pris fait et cause pour le Front Polisario qu'elle soutient diplomatiquement et militairement depuis sa création, soutien qui offusque le Maroc et envenime les relations tendues entre les deux voisins du Maghreb.

La reconnaissance formelle de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) les 22-23 février lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)<sup>8</sup>, institution continentale alors dirigée par le secrétaire général Edem Kodjo ; les échecs répétés de l'ONU dans le dénouement durable de la question du Sahara occidental ; les difficultés relatives à l'organisation d'un référendum d'autodétermination et à l'application du plan d'autonomie proposée par le Maroc comme base de discussion ; le tweet de Donald Trump en 2020 reconnaissant la marocanité du Sahara occidental<sup>9</sup> ; les tensions diplomatico-militaires entre le Maroc et l'Algérie sur fond de course aux armements et d'alliances politiques et militaires avec des puissances étrangères (Russie pour l'Algérie, États-Unis pour le Maroc) ; les hésitations et le manque de *leadership* de l'Union africaine (UA) sur le sujet ; les divisions au sein du Front Polisario sont autant de facteurs qui, au fil des quatre dernières décennies, ont largement contribué à faire de la question un conflit certes médiatiquement invisibilisé, mais d'une portée déterminante sur le plan géostratégique pour des puissances africaines et extracontinentales. La question du Sahara occidental constitue par conséquent un enjeu sensible de stabilité et de sécurité dans le bouillonnant Maghreb, le Sahel et par ricochet l'Afrique de l'Ouest. C'est en référence à cette importance du conflit du Sahara occidental, en premier lieu pour l'Afrique et plus spécifiquement pour l'Afrique de l'Ouest, que la réflexion que je propose dans cet article met en exergue les rôles, responsabilités et les intérêts vitaux de l'UA et de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la recherche plus active de solutions de sortie durables pour ce conflit. J'argue que

6. Pazzanita Anthony G. *Historical Dictionary of Western Sahara*. op. cit., p. XXI.

7. Le renversement par l'armée en 1978 du président Moktar Ould Daddah, signataire de l'accord de Madrid, a été déterminant dans le retrait de la Mauritanie des régions occupées au Sahara occidental.

8. Cette organisation est rebaptisée « Union Africaine, (UA) en 2022.

9. Cf. Donald Trump. Tweet :

<https://twitter.com/realdonaldtrump/status/1337067019385057290?lang=en>

Consulté le 25/12/2022

ces deux entités, continentale et sous-régionale, ont le devoir et la responsabilité de s'impliquer davantage dans la résolution de ce conflit, lequel risque d'engendrer un chaos plus grave encore que celui que l'on observe en Libye depuis l'assassinat de Mouammar Kadhafi en 2011. Ce dernier événement a en effet contribué significativement à la déstabilisation du Sahel, infesté depuis lors par des attaques armées de groupes terroristes. Afin de porter cet argument, l'article exposera succinctement l'importance géoéconomique du Sahara occidental en tant qu'enjeu stratégique fortement convoité. S'ensuivra un rappel récapitulatif et critique des positions des puissances disposant du droit de veto au Conseil de sécurité, comme les États-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne et la Chine sur le sujet sahraoui et dont les intérêts géopolitiques constituent des goulots d'étranglement pour une résolution par l'ONU. L'implication plus active de l'UA et de la CEDEAO sera présentée en dernier lieu comme une avancée essentielle et un enjeu que les deux institutions doivent prendre davantage au sérieux. Elles seront invitées à agir en conséquence pour préserver la paix et la stabilité sociopolitique dans les régions du continent africain concernées et bien au-delà.

## La place des ressources au cœur de la question sahraouie

Bien qu'aucune étude géologique de grande envergure n'ait été menée pour déterminer de manière exhaustive et quantitative toutes les ressources dont regorgent le sol et le sous-sol sahraouis, les estimations disponibles témoignent de l'existence de minerais, comme de manganèse, de fer, de titane<sup>10</sup>, de vanadium<sup>11</sup>, d'uranium, d'hématite, d'antimoine, de cuivre, de nickel, de tungstène et de chrome platine. La qualité de ces minerais est jugée bonne, compte tenu de la faible présence du soufre dans le sous-sol sahraoui. Les études estimatives soupçonnent également une probable existence de galène et de bismuth, dont l'usage est hautement sollicité dans les secteurs aéronautique et spatial<sup>12</sup>.

Outre ces estimations, ce qui est toutefois avéré et connu depuis la moitié du xx<sup>e</sup> siècle pendant la période d'occupation espagnole, c'est en premier lieu la disponibilité du phosphate, découvert dans le bassin d'El Aïoun en 1947. Cette

10. Minerai hautement stratégique et convoité entre autres dans le secteur de l'Aérospatial

11. Sollicité par ex. dans la construction des réacteurs nucléaires et des engins spatiaux.

12. Cf. Christoph M Brennesein. *L'Ouest saharien / 1. État des lieux et matériaux de recherche, Cahiers d'études pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; Cf. Afifa Karmous, pour France Libertés Fondation Danielle Mitterrand, « Les ressources naturelles d'un territoire non autonome : le Sahara Occidental », Colloque des Juristes sur le Sahara Occidental, Paris, 28 avril 2001 ; cons. 25/12/2022 <https://www.arso.org/colljupa.karmous.htm>

ressource a d'abord été mise en valeur et exploitée par le colon espagnol avant de passer sous le contrôle du Maroc, son exploitation étant actuellement assurée par la société Phosboucraa sous contrôle de l'Office chérifien des phosphates (Ocp). Les données de l'*US Geological Survey on phosphate rock* évaluent le potentiel du phosphate sahraoui à Boukraa dans la partie du territoire contrôlé par le Maroc à 50 000 000 de tonnes. Cette évaluation fait des mines de Boukraa la plus grande réserve de phosphate au monde. La même étude estime la production du phosphate au Sahara occidental à 37 400 tonnes en 2020, avec un accroissement évalué à 38 000 tonnes en 2021. Ces estimations de l'*US Geological Survey on phosphate rock* placent le Maroc à la deuxième place parmi les principaux pays producteurs de ce matériau, juste derrière la Chine<sup>13</sup>.

En second lieu, les eaux du Sahara (1 110 km de côtes en bordure de l'océan Atlantique) sont réputées comme faisant partie des plus pourvues en ressources halieutiques (poissons, notamment) de la planète<sup>14</sup>. Ces eaux et leurs ressources sont exploitées principalement par le Maroc au nom de la souveraineté du royaume chérifien sur leur région de provenance. Cette situation est considérée comme une violation flagrante du droit international par la RASD.

Hormis cette liste de ressources halieutiques, nerf du contentieux, le Sahara occidental constitue également un espace à fort potentiel solaire et éolien, ce qui en fait une région de grande importance du point de vue de la production d'énergie durable et décarbonée ainsi qu'un maillon stratégique de la transition énergétique.

C'est à l'aune de ces ressources estimées, prouvées et partiellement en cours d'exploitation que le conflit sahraoui se laisse appréhender. La souveraineté se conjugue et se confond par conséquent avec les ressources, ce qui dévoile les réelles causes de l'instabilité qui perdure dans cette partie de l'Afrique. Le Maroc se bat pour faire valoir sa raison historique et indiscutable d'autonomie sur les territoires du Sahara et le Polisario à travers la RASD pour l'acquisition du droit d'autonomie sur les mêmes terres. Si le conflit est gelé et que le statu quo perdure depuis plus de quatre décennies, c'est donc en partie en raison des enjeux (économiques et énergétiques) immenses que représentent les ressources potentielles du Sahara occidental.

---

13. Stephen M. Jasinski, *U.S. Geological Survey, Mineral Commodity Summaries*, January 2022. Cons. 25/12/2022 : <https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2022/mcs2022-phosphate.pdf>

14. Cf. Charlotte Guibbaud-Navaud, *Les ressources naturelles au Sahara occidental : des ressources exploitées politiquement au sein d'un conflit aux enjeux régionaux et internationaux*, mémoire de Master, Science politique, 2016, Cons. 25/12/2022 : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01431169/document>

Ce sont ces ressources et leur portée vitalemment stratégique sur le plan économique, politique et militaire qui, au fond, déterminent les rapports et positions des acteurs, des puissances externes et leur soutien direct ou indirect aux différentes parties concernées. Le phosphate, composante connue et indispensable dans la production des engrais, est un *food power* par excellence. Sa portée stratégique a encore gagné en importance depuis le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Ce minerai issu de Boukraa, « légitimement exploité » selon le Maroc, attitude décriée comme « illégale » par le Front Polisario, est cependant co-commercialisé en partenariat avec des entreprises, comme le groupe Koch Ag & Energy Solutions (Koch). Ce conglomerat américain, mastodonte mondial dans la production d'engrais à base de phosphate, a noué le mercredi 2 mars 2022 un contrat avec l'OCP et racheté 50 % de ses parts dans la Jorf Fertilizers Company III. Le conglomerat, à travers la plume de Scott McGinn, vice-président exécutif de Koch Fertilizer, informe à cet effet son entière disponibilité à travailler avec OCP : « Nous nous réjouissons de développer Koch Fertilizer au-delà du statut de producteur et de distributeur d'azote vers un fournisseur de produits phosphatés. Nous sommes impatients de travailler avec l'OCP et de nous appuyer sur les capacités globales de chacune de nos compagnies<sup>15</sup> ». Le géant américain de l'agro-industrie prend ses quartiers sur « le complexe minéralier et portuaire de Jorf Lasfar, sur la côte Atlantique<sup>16</sup> ». Cet emplacement démontre l'exploitation stratégique de l'espace maritime du Sahara occidental par le Maroc. Cela témoigne également de l'enjeu stratégique que représente ledit espace pour les parties qui se disputent le territoire et les intérêts géo-économiques de leurs alliés, comme les États-Unis dans le cas de Koch Fertilizer.

Il est tout aussi évident et prouvé que les ressources halieutiques et plus particulièrement les poissons en provenance des eaux sahraouies sous contrôle alimentent, à tort ou à raison (selon les parties prenantes), le marché européen<sup>17</sup>. Du point de vue des ressources énergétiques, halieutiques et minérales en jeu, il demeure peu probable que des puissances comme les États-Unis et certains pays de l'Union

---

15. Rédaction Agence Ecofin, « Maroc : l'américain Koch acquiert 50 % du capital de la Jorf Fertilizers Company III auprès de l'OCP », Cons. 25/12/2022 : <https://www.agenceecofin.com/agro-industrie/0303-95496-maroc-l-americaain-koch-acquiert-50-du-capital-de-la-jorf-fertilizers-company-iii-aupres-de-l-ocp>.

16. Estelle Maussion, « Maroc - Engrais : pourquoi OCP renforce ses liens avec l'Américain Koch », *Jeune Afrique*, 4 mars 2022. Cons. 25/12/2022 : <https://www.jeuneafrique.com/1323206/economie/maroc-engrais-pourquoi-ocp-renforce-ses-liens-avec-lamericaain-koch/>.

17. Cf. Charlotte Guibbaud-Navaud, *Les ressources naturelles au Sahara occidental...*, op. cit.

européenne (UE) (par exemple, l'Allemagne)<sup>18</sup> s'abstiennent de tirer parti du *statu quo* qui prévaut dans ce dossier et dont la résolution définitive pourrait constituer des manques à gagner pour elles – et ce, malgré l'annulation et l'interdiction de la décision de la Cour de justice de l'UE<sup>19</sup> des relations commerciales de ses États membres et le Maroc incluant les territoires et des ressources (dont celles issues de la pêche) provenant du territoire disputé.

Les considérations et dividendes géoénergétiques et économiques considérables liées au contentieux du Sahara occidental prédisposent des puissances externes, comme la France et les États-Unis à travers la présence de leurs multinationales pétrolières (Total pour la première et Kerr Mc-Gee pour la seconde<sup>20</sup>), à soutenir la position marocaine aux fins de développer des relations économiques plus étroites avec ce pays. Cela ne fera que perdurer le statu quo et donc l'instabilité dans ce dossier avec de grands risques d'embrasement pour le Maghreb et le Sahel.

## Les puissances étrangères et la question sahraouie : inflexion des positions

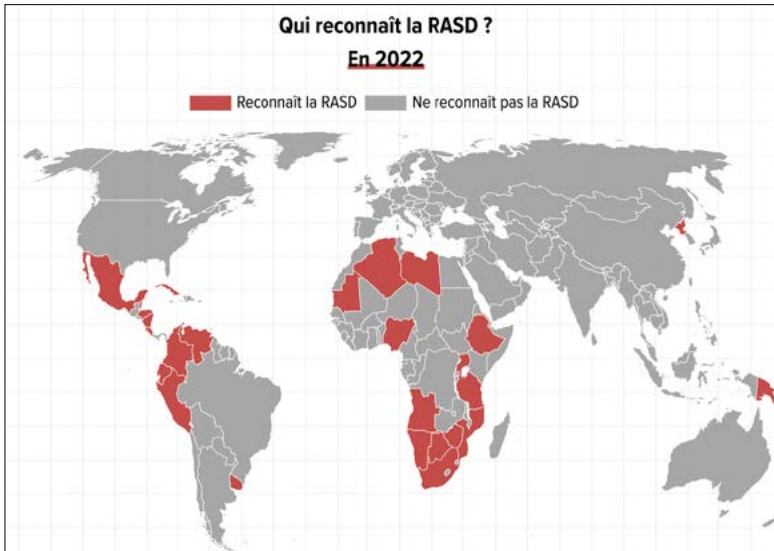
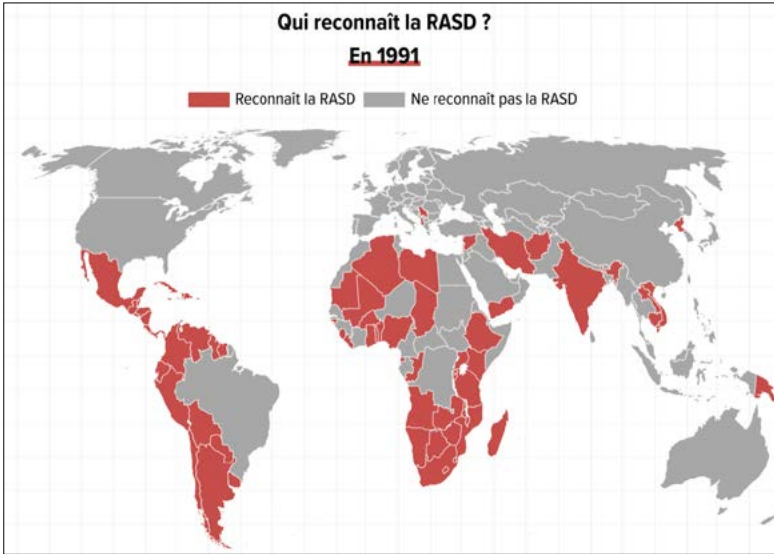
Depuis le gel du conflit au Sahara occidental à la suite du retrait définitif de la Mauritanie des régions du sud en 1979 et du cessez-le-feu de 1991, le nombre de pays qui reconnaissent la RASD a considérablement changé entre 1991 et 2022, comme le démontrent les deux images ci-après.

La fin de la guerre froide, la débipolarisation et l'insignifiance des considérations idéologiques dans les relations internationales ont joué un rôle majeur dans le repositionnement des États du monde vis-à-vis du dossier sahraoui. Dans la même logique, les voix qui clament la marocanité du Sahara occidental sont davantage entendues, notamment avec la très récente reconnaissance de la souveraineté du royaume chérifien sur ce territoire par les États-Unis de Donald Trump en 2020 – soutien de taille, victoire logique plus qu'importante pour le Maroc et perte énorme pour la RASD. Par ailleurs, malgré le statu quo et l'attention marginale accordée à la question sahraouie sur la scène internationale, les intérêts économiques associés aux

18. Cf. Western Sahara Resource Watch, L'une des côtes les plus riches du monde, cons. 25/12/2022 : <https://wsrw.org/fr/nouvelles/industrie-de-la-peche>.

19. Lire la décision sur le site : <https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2021-09/cp210166fr.pdf>, Cons. 25/12/2022.

20. Cf. Louise Chappe, « Les Ressources du Sahara Occidental au cœur des Conflits et enjeux internationaux », *Energynews*, 16 décembre 2022, cons. 25/12/2022 <https://energynews.pro/les-ressources-du-sahara-occidental-au-coeur-des-conflits-et-enjeux-internationaux/>



Source : Rym Bousmid, « Maroc-Sahara occidental : États-Unis, Espagne, Allemagne... Comment les États ont évolué », *Jeune Afrique*, 14 avril 2022\*

\* Rym Bousmid. Maroc-Sahara occidental : États-Unis, Espagne, Allemagne... Comment les États ont évolué. *Journal Jeune Afrique*, 14 avril 2022, consulté le 25/12/2022 sur <https://www.jeuneafrique.com/1337895/politique/sahara-occidental-comment-les-etats-ont-evolue-de-1991-a-2022/>

ressources dont regorge ce territoire et la recherche et le maintien des positionnements de certaines puissances telles que les États-Unis, et leur désir de renforcer leur présence stratégique dans cette partie de l'Afrique, ont poussé ces dernières à marquer leur présence dans le Sahara à travers un soutien de fait à une partie (le Maroc) au détriment de l'autre sur ce territoire contesté. Les intérêts, principalement américains, sont évidemment de renforcer les relations diplomatiques et militaires avec le Maroc. La reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, au grand dam de l'ONU, s'explique par le fait que les États-Unis ont fait du royaume chérifien la tête de pont de la lutte contre le terrorisme à l'entrée nord-ouest du continent africain, au sein d'un Maghreb englué dans une instabilité dangereuse depuis la chute provoquée de l'Organisation transatlantique de Kadhafi en Libye. Dans ce pays en état de décomposition sociale et structurelle, les Russes sont actifs à travers la conduite d'« une politique multifacette dont les outils sont parfois contradictoires : du droit à l'usage de la force et à la clandestinité, de l'unilatéralisme à la concertation entre puissances et à la médiation<sup>21</sup> ». Dans de telles conditions, renforcer l'alliance avec le Maroc permet aux États-Unis de faire d'une pierre deux coups : ils solidifient ainsi leur présence stratégique dans cette région tout en surveillant de très près les Russes et autres puissances émergentes comme la Turquie, en pleine expansion sur le continent et qui est tout sauf un allié inconditionnel des Américains. Cette coopération militaire s'illustre par des opérations conjointes, par exemple *African Lion 2022* co-exercée entre les Forces armées royales et celles des États-Unis du 20 au 30 juin 2022. La bonne santé des relations militaires se laisse également appréhender par l'approbation par le département d'État américain de l'achat marocain de matériels militaires pour la somme de 141,1 millions de dollars (1,4 milliard de dirhams)<sup>22</sup>. Si ce recours aux États-Unis de la part du Maroc pour le rééquipement de son arsenal de défense participe du renforcement des liens militaires entre les deux pays, il permet à cette même occasion de sortir gagnant et rassuré du soutien pour le moment indéfectible de Washington dans le dossier sahraoui. En conséquence, toute résolution de l'ONU sur ce sujet allant contre la position nette du Maroc a de fortes chances de ne pas aboutir car les États-Unis pourront, comme

---

21. Mohammedi Adlene, « Stratégies russes en Libye : le déploiement d'une politique étrangère multifacette », *Confluences Méditerranée*, 2021/3 (N° 118), p. 37-47. DOI : 10.3917/come.118.0039. URL Consulté le 25/12/2022 sur : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2021-3-page-37.htm>

22. Rédaction du Journal *Hespress*. Armement/États-Unis : Les détails de l'acquisition par le Maroc de système anti-brouillage, 29 août 2022, consulté le 25/12/2022 sur <https://fr.hespress.com/278090-armement-usa-les-detaills-de-lacquisition-par-le-maroc-de-systeme-anti-brouillage.html>

ces puissances savent bien le faire<sup>23</sup>, utiliser leur droit de *veto*. Les relations avec le Maroc sur le plan militaire méritent par ailleurs d'être appréciées dans un cadre plus vaste. En effet, à travers l'AFRICOM (Commandement des États-Unis pour l'Afrique), les États-Unis accentuent leur présence militaro-stratégique en Afrique. Aline Leboeuf souligne et rapporte les affirmations d'un haut-gradé américain à ce propos : « Dans son discours devant le comité des forces armées du Sénat, le général Waldhauser, commandant de l'AFRICOM, explique ainsi comment les États-Unis comptent garder la main dans cette bataille pour s'assurer les 'meilleures positions stratégiques (...) et les infrastructures portuaires'. L'un des cinq objectifs prioritaires d'AFRICOM consiste à « structurer le théâtre [africain] en alignant les forces, les autorités, les capacités, l'empreinte logistique et les accords diplomatiques<sup>24</sup> ».

Ces éléments témoignent des implications profondes des relations entre les États-Unis et le Maroc sur le plan surtout sécuritaire et militaire, dans un Maghreb où le royaume chérifien brille par sa relative stabilité politique et économique. Cette observation a de fortes chances de rester valable, à moins qu'un désaccord, pour l'instant imprévisible, entre Rabat et Washington amène les États-Unis à laisser tomber le Maroc au nom d'autres intérêts géopolitiques, militaires et économiques.

Ayant soutenu durant la Guerre froide la position algérienne favorable à l'auto-détermination défendue par le Polisario, la Russie a fortement relativisé sa position sans pour autant pencher totalement dans le camp marocain. Les liens historiques et actuellement militaires entre l'Algérie et la Russie ont été renforcés fin 2022 : « un contrat de 11 milliards de dollars est en cours de préparation, selon des médias proches du pouvoir algérien : l'Algérie cherche à moderniser son armée qui possède des matériels vieillissants<sup>25</sup> ». Ces liens militaires paraissent encore trop forts pour que le Kremlin s'éloigne d'Alger. La position russe dans le dossier du Sahara occidental, qualifiée du côté marocain depuis 2007 de « neutralité positive<sup>26</sup> », permet

23. Référence est faite ici à la Russie qui en Syrie, fort de ses liens étroits et géostratégiques à travers la présence de la marine russe dans les eaux syriennes de Tartous, a usé de tous moyens droit de *veto* y compris pour contrer toutes décisions de l'ONU défavorables à Bachar al Assad.

24. Aline Leboeuf, « La compétition stratégique en Afrique. Approches militaires américaine, chinoise et russe », *Focus stratégique*, n° 91, Ifri, août 2019.

25. Radio France International. L'Algérie et la Russie renforcent leur partenariat militaire avant des manœuvres conjointes, article publié le 12/11/ 2022 et cons. le 25/12/2022 sur <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221112-l-alg%C3%A9rie-et-la-russie-renforcent-leur-partenariat-militaire-avant-des-man%C5%93uvres-conjointes>

26. Royaume du Maroc Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. Direction des Nations Unies et des Organisations Internationales. Évolution de la position de la Russie sur la question du Sahara marocain, cons. le 25/12/2022 sur : <https://www.arso.org/Coleman/russie.sahara.pdf>

à la Russie de garder un équilibre et de rester influente à cet égard. Cet équilibre et cette influence ont encore gagné en importance depuis que la Russie a ressurgi en Afrique, à travers sa présence actuelle au Mali dans la lutte contre le terrorisme en échange de positionnement géopolitique et d'intérêts miniers colossaux. Ainsi, il ne serait pas surprenant de voir la Russie utiliser son veto, de la même manière que les États-Unis concernant le Maroc, afin de contrer toute proposition de l'instance onusienne qui pourrait remettre en cause les attentes algériennes et du Polisario et donc entraîner des conséquences négatives sur les intérêts économiques et géostratégiques russes. Dans le pire des cas et comme en Libye où elle s'était abstenue dans le vote de la résolution de 1973 ayant acté l'intervention de l'OTAN dans ce pays, la Russie pourrait répéter cet exercice si cela lui permet de se procurer d'autres avantages économiques et géopolitiques.

La France, autre puissance qui possède un droit de veto au sein du Conseil de sécurité, se contente d'une attitude que l'on peut qualifier d'équilibriste et qui se manifeste notamment par une reconnaissance du plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007, document crédible pour les négociations relatives au dossier du Sahara occidental sous l'égide de l'ONU. La France ne reconnaît pas clairement la souveraineté du Maroc sur le Sahara, contrairement aux États-Unis. Cette attitude crispe le Maroc, qui mesure ses relations politiques étrangères à l'aune du sujet du Sahara et souhaite à la fois maintenir de bonnes relations avec Paris. Le royaume réclame que la France s'implique davantage. Il importe de souligner que cette dernière est le deuxième partenaire commercial du Maroc en matière d'importation et d'exportation depuis 2017, comme le montrent les chiffres du gouvernement marocain ci-après (Tableaux 1 et 2).

De même, en matière de défense et de sécurité, les deux pays entretiennent de bonnes relations, comme en témoigne l'accord sur la coopération militaire signé entre Paris et Rabat en 2005<sup>27</sup> :

[...] la France coordonne et anime des actions de coopération en matière de défense par le conseil et l'audit afin de faciliter ou accompagner la politique de réforme et modernisation engagée par les Forces Armées Royales (FAR). En outre, elle propose un volet stages et formations aux militaires marocains, en France et au Maroc. Il s'accompagne du développement de l'enseignement du français en milieu militaire. À cet effet, la France s'appuie notamment sur la mission de défense, un

27. Sénat de la République Française, *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc relatif au statut de leurs forces*, cons. le 25/12/2022 sur <https://www.senat.fr/rap/106-376/106-3761.html>

*Millions de dirhams*

	2017	2018	2019	2020	2021*	Part 2021 en %	Variation 2021/2020	
							MDH	%
<b>Union Européenne</b>	<b>249.272</b>	<b>260.995</b>	<b>260.704</b>	<b>220.644</b>	<b>258.630</b>	<b>49,0</b>	<b>+37.986</b>	<b>+17,2</b>
dont: Espagne	73.787	76.111	76.411	64.935	82.961	15,7	+18.026	+27,8
France	52.473	57.266	59.944	50.656	55.621	10,5	+4.965	+9,8
Italie	25.397	26.888	26.345	21.952	26.717	5,1	+4.765	+21,7
Allemagne	26.440	23.465	24.261	22.367	23.145	4,4	+778	+3,5
Portugal	13.476	12.448	13.559	11.163	14.734	2,8	+3.571	+32,0
Belgique	5.867	7.622	7.429	6.918	9.491	1,8	+2.573	+37,2
Pays-Bas	7.227	8.745	7.730	6.282	8.145	1,5	+1.863	+29,7
Roumanie	6.008	6.050	5.626	5.189	6.820	1,3	+1.631	+31,4
Pologne	3.797	4.188	4.580	4.465	6.218	1,2	+1.753	+39,3
<b>Autres pays Européens</b>	<b>36.884</b>	<b>48.245</b>	<b>47.362</b>	<b>47.551</b>	<b>65.099</b>	<b>12,3</b>	<b>+17.548</b>	<b>+36,9</b>
dont: Turquie	19.260	21.536	25.629	23.074	30.403	5,8	+7.329	+31,8
Russie	9.291	16.635	13.120	15.411	18.120	3,4	+2.709	+17,6
Royaume-Uni	9.910	10.615	8.312	5.357	6.541	1,2	+1.184	+22,1
<b>Total Europe</b>	<b>286.156</b>	<b>309.240</b>	<b>308.066</b>	<b>268.195</b>	<b>323.729</b>	<b>61,4</b>	<b>+55.534</b>	<b>+20,7</b>
<b>Total Importations</b>	<b>438.080</b>	<b>481.442</b>	<b>490.953</b>	<b>422.861</b>	<b>527.423</b>	<b>100,0</b>	<b>+104.562</b>	<b>+24,7</b>

(\*) Il s'agit des vingt-sept pays de l'Union Européenne

**Tableau 1 – Évolution comparée des importations d'origine européenne**

*Millions de dirhams*

	2017	2018	2019	2020	2021*	Part 2021 en %	Variation 2021/2020	
							MDH	%
<b>Union Européenne</b>	<b>165.458</b>	<b>182.777</b>	<b>190.071</b>	<b>173.229</b>	<b>195.173</b>	<b>59,4</b>	<b>+21.944</b>	<b>+12,7</b>
dont: Espagne	58.881	65.069	68.594	62.909	70.707	21,5	+7.798	+12,4
France	56.866	59.825	62.065	57.523	67.063	20,4	+9.540	+16,6
Italie	11.451	11.780	13.145	11.587	14.023	4,3	+2.436	+21,0
Allemagne	7.015	8.732	9.013	8.571	9.664	2,9	+1.093	+12,8
Pays-Bas	5.400	6.237	7.556	8.391	8.331	2,5	-60	-0,7
Belgique	3.851	4.449	4.498	3.790	4.969	1,5	+1.179	+31,1
Portugal	3.529	4.232	4.275	3.459	4.607	1,4	+1.148	+33,2
Pologne	2.294	2.725	2.459	2.070	3.162	1,0	+1.092	+52,8
<b>Autres pays Européens</b>	<b>11.365</b>	<b>10.447</b>	<b>12.373</b>	<b>11.171</b>	<b>24.213</b>	<b>7,4</b>	<b>+13.042</b>	<b>-</b>
dont: Royaume-Uni	5.958	7.801	6.996	5.378	10.762	3,3	+5.384	-
Turquie	6.889	5.550	6.275	5.711	7.192	2,2	+1.481	+25,9
Suisse	1.598	1.284	1.479	1.516	2.439	0,7	+923	+60,9
Russie	1.928	2.791	2.759	1.968	1.695	0,5	-273	-13,9
Ukraine	236	212	684	535	759	0,2	+224	+41,9
<b>Total Europe</b>	<b>176.823</b>	<b>193.224</b>	<b>202.444</b>	<b>184.400</b>	<b>219.386</b>	<b>66,7</b>	<b>+34.986</b>	<b>+19,0</b>
<b>Total Exportations</b>	<b>248.841</b>	<b>275.441</b>	<b>284.496</b>	<b>263.089</b>	<b>328.846</b>	<b>100,0</b>	<b>+65.757</b>	<b>+25,0</b>

(\*) Il s'agit des vingt-sept pays de l'Union Européenne

**Tableau 2 – Évolution comparée des exportations à destination de l'Europe.**

Source : Royaume du Maroc, Office des Échanges,  
Commerce extérieur du Maroc. Rapport annuel, 2021<sup>1</sup>

1. Royaume du Maroc, Office des Échanges, *Commerce extérieur du Maroc. Rapport annuel, 2021*, manuel des Nations Unies (IMTS 2010) cons. le 25/12/2022 sur [https://www.oc.gov.ma/sites/default/files/2022-07/Office%20des%20Changes%20Rapport%20Commerce%20Ext%C3%A9rieur%20du%20Maroc%202021\\_0.pdf](https://www.oc.gov.ma/sites/default/files/2022-07/Office%20des%20Changes%20Rapport%20Commerce%20Ext%C3%A9rieur%20du%20Maroc%202021_0.pdf)

détachement d'appui à la coopération de sécurité et de défense (DACSD) ainsi qu'un réseau de coopérants mis en place au sein des FAR<sup>28</sup>.

Le Maroc, pour finir, est un partenaire très stratégique pour l'UE et la France dans la lutte contre le terrorisme et sur la thématique de la migration africaine vers l'Europe. Au regard de toutes ces considérations, il est peu probable et moins réaliste que la France adopte une position tranchée qui remettrait fortement en cause la posture marocaine dans le dossier du Sahara occidental. L'équilibrisme permet cependant à la France de ne pas totalement froisser l'Algérie sur le sujet.

Quant à la Grande-Bretagne, allié fidèle et historique des États-Unis, il est fort peu envisageable qu'elle aille contre la position américaine sur la question.

La Chine, jusque-là moins présente dans la région, a tout de même une représentation au Maroc. L'empire du Milieu se prononce prudemment pour un règlement politique de la question du Sahara, comme le réitère son ambassadeur Li Changlin en poste à Rabat : « au cours des cinq dernières années, nous avons voté en faveur des résolutions du Conseil de sécurité sur le Sahara, et nous sommes en faveur d'une solution politique permanente qui puisse satisfaire toutes les parties impliquées dans le conflit<sup>29</sup> ».

Même si la Chine n'est que le quatrième pays d'exportation des produits marocains en Asie, loin derrière l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan, elle est tout de même le premier pays duquel le Maroc importe<sup>30</sup>. La position stratégique du Maroc et son contrôle des côtes sahraouies sont des atouts géostratégiques que la Chine n'ignore pas, notamment en ce qui concerne son projet des nouvelles routes de la soie. De même, la présence militaire du rival américain et de la Russie dans cette région du continent est un élément important qui peut amener la Chine à intensifier ses positions militaires en Afrique, aux fins d'une part de protéger ses intérêts économiques géoéconomiques, d'autre part de secourir ses ressortissants en cas de crise sociopolitique majeure, comme ce fut le cas en Libye en 2011<sup>31</sup>.

28. Ambassade de France au Maroc, *Défense et Sécurité*, Texte consulté le 25/12/2022 sur <https://ma.ambafrance.org/Defense-et-Securite-11453>

29. *Rédaction Chine Magazine*, « La Chine et le Maroc s'entendent sur le Sahara occidental et Taiwan », publié le 22 Août 2022. Cons. le 25/12/2022 sur <https://www.chine-magazine.com/la-chine-et-le-maroc-sentendent-sur-le-sahara-occidental-et-taiwan/>

30. Royaume du Maroc, Office des Échanges, *Commerce extérieur du Maroc, Rapport annuel, 2021* selon le manuel des Nations Unies (IMTS 2010), *op. cit.*

31. Cf. Aline Lebœuf, « La compétition stratégique en Afrique. Approches militaires américaine, chinoise et russe », *Focus stratégique, op. cit.*

Tant que le Maroc reste dans la ligne tracée par la Chine (la non-reconnaissance de Taïwan) cette dernière ne pourra probablement pas utiliser son veto pour nuire au royaume chérifien. Dans le pire des cas, la Chine pourrait s'abstenir.

L'Allemagne, sans *veto*, mais tout de même une puissance importante au sein de l'UE considère le plan d'autonomie marocain comme base crédible des négociations. Cela est bien précisé dans le communiqué de presse du *Auswärtiges Amt* (Office allemand en charge des Affaires étrangères) en date du 25 août 2022 :

« Le Maroc et l'Allemagne s'accordent sur le caractère incontournable de l'ONU dans le processus politique et réaffirment leur soutien à la résolution 2602 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui rappelle le rôle et les responsabilités des parties dans la recherche d'une solution politique réaliste, viable, durable et basée sur le compromis. Dans ce contexte, l'Allemagne considère le plan d'autonomie présenté en 2007 comme un effort sérieux et crédible du Maroc et une bonne base pour parvenir à un accord entre les deux parties.<sup>32</sup> »

L'importance stratégique du Maroc considéré par l'Allemagne comme un « *Bindeglied zwischen Nord und Süd*<sup>B3</sup> » ou « trait d'union stratégique entre le Nord (Europe) et le Sud (Afrique)<sup>34</sup> » sur les questions sécuritaires, migratoires et économiques renforce l'appui allemand dont bénéficie le royaume chérifien sur la question sahraouie.

Ainsi, les marges de manœuvre dont dispose l'ONU semblent réduites, puisqu'elle est prise en étau par les intérêts économiques, militaires et stratégiques des puissances (avec ou sans droit de veto) qui la composent. Cette situation amène l'ONU à improviser plutôt qu'à dénouer ce conflit. Il est possible d'affirmer globalement que l'ONU non réformée est incapable de résoudre un conflit comme celui-ci, dans lequel les intérêts géopolitiques et géoéconomiques sont considérables.

32. « *Marokko und Deutschland sind sich über die Unumgänglichkeit der VN im politischen Prozess einig und bekräftigen ihre Unterstützung für die Resolution 2602 des VN-Sicherheitsrats, die auf die Rolle und die Verantwortlichkeiten der Parteien bei der Suche nach einer realistischen, praktikablen, dauerhaften und kompromissbasierten politischen Lösung hinweist. In diesem Zusammenhang betrachtet Deutschland den im Jahr 2007 vorgestellten Autonomie-Plan als ernsthafte und glaubwürdige Bemühung Marokkos und eine gute Grundlage, um zu einer Einigung beider Seiten zu kommen* », Auswärtiges Amt Pressemitteilung (Communiqué de presse). Deutsch-Marokkanische Gemeinsame Erklärung, 22 August 2022. Consulté le 25/12/2022 sur <https://www.auswaertiges-amt.de/de/newsroom/reise-marokko/2548272> ; Traduction française faite avec deepl.com et corrigée par l'auteur.

33. Auswärtiges Amt Pressemitteilung (Communiqué de presse). Deutsch-Marokkanische Gemeinsame Erklärung, 22 August 2022. Consulté le 25/12/2022 sur <https://www.auswaertiges-amt.de/de/newsroom/reise-marokko/2548272>

34. Traduction proposée par l'auteur.

Cette incapacité nuit à la stabilité régionale du Sahara et renforce les groupes terroristes qui cherchent à contrôler cette partie du continent et le Sahel. Les intérêts économiques et géostratégiques probables ou avérés des puissances citées plus haut sapent les possibilités de stabilité de la région et rendent incompréhensible la posture onusienne qui veut que les parties concernées (Front Polisario *vs* RASD et le Maroc) s'accordent sur des points convergents afin que le référendum se réalise. Au regard des considérations et des enjeux qui dictent les orientations et décisions de l'ONU à travers les droits de veto des grandes puissances, cette option semble actuellement et objectivement difficile, voire impossible à réaliser.

Cependant, l'absence d'affrontement idéologique, comme à l'époque de la Guerre froide, rend toutes les positions des puissances évoquées plus haut flexibles et volatiles. Seule la question de Taiwan pour la Chine et celle de l'Ukraine pour la Russie constituent des lignes rouges de ces deux pays à l'endroit des parties directement concernées par le conflit sahraoui.

### **Que peuvent l'UA et la CEDEAO et pourquoi doivent-elles agir ?**

La résolution 1973 de l'ONU votée en mars 2011 dans le cas de la Libye et transformée de la « responsabilité de protéger » en « changement de régime » notamment par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni<sup>35</sup> a certes permis d'assassiner Mouammar Kadhafi, mais a par la même occasion semé le chaos en Libye. Le Sahel en subit les conséquences, avec des groupes de djihadistes qui y règnent en maîtres et à certains endroits dictent leur loi, comme dans certaines régions du Nord-Mali. Cette instabilité issue du chaos semé en Libye est une menace avérée et subie en Afrique de l'Ouest et du Centre (autour du lac Tchad, notamment). Elle rend également encore plus urgente une implication déterminée de la CEDEAO et de l'UA dans la résolution juste et durable du conflit du Sahara occidental, région à fort risque d'implosion compte tenu de l'insécurité déjà en cours au Sahel. Cela est d'autant plus crucial dans la mesure où une détérioration de la question sahraouie pourrait être préjudiciable à toute l'Afrique de l'Ouest et donc à la CEDEAO et à l'UA. De même, une implosion de ce conflit, pour le moment gelé, viendrait déstabiliser tout l'espace ouest-africain et du centre avec de forts risques de toucher d'autres régions du continent où le terrorisme violent met en péril déjà la paix.

35. Pascal Boniface, *La géopolitique : 50 fiches pour comprendre l'actualité*, Paris, Eyrolles 2019, p. 106.

L'UA, en tant qu'instance continentale, doit donc s'impliquer plus activement et durablement pour la recherche d'une issue à la crise sahraouie et sortir de sa neutralité fortement alignée sur la position de l'ONU, qui jusque-là n'a pas brillé par son efficacité. En effet, comme évoqué plus haut, l'ONU est prise en étau par les forces et intérêts géopolitiques et économiques des grandes puissances qui agissent au gré de leurs intérêts et alliances avec l'une ou l'autre des parties impliquées dans le dossier du Sahara occidental. L'UA, en tant qu'organisation, l'une des toutes premières à avoir cherché une issue à ce conflit<sup>36</sup>, a les moyens de s'engager davantage sur la question, étant donné que les parties impliquées siègent à l'UA et que le sujet est avant tout un problème africain, auquel les pays africains de la région concernée et toute l'Afrique en général devraient trouver des solutions. C'est avant tout la sécurité régionale et continentale qui est en jeu.

Il en va de même pour la CEDEAO qui subit déjà les conséquences imminentes de la guerre en Libye à travers la détérioration de la situation sécuritaire au Sahel. Une crise supplémentaire en provenance du Sahara occidental, dont des victimes directes seraient des Africains de l'Ouest, est à éviter à tout prix. Ce constat impose que la CEDEAO s'implique davantage pour qu'une issue soit trouvée, afin de prévenir le pire. Le fait que le Maroc envisage de rejoindre la CEDEAO est une opportunité que cette institution peut valoriser pour appeler les différentes parties prenantes autour de la table des négociations. Il est utile de souligner au sujet de l'adhésion du Maroc l'attention cohérente de la CEDEAO à l'égard du Sahara occidental et présentée comme l'une des « implications potentielles négatives au plan politique et en matière de paix et sécurité » dans la sous-région en ces termes : « En tant que bloc régional, la CEDEAO doit anticiper sur la manière de régler la question du Sahara occidental, car celle-ci peut provoquer des divisions au sein des États membres actuels en cas de validation de l'adhésion du Maroc<sup>37</sup>. » Il revient donc à l'organisation d'aller au-delà de ces inquiétudes comme annoncées et de s'engager plus activement dans la résolution de ce conflit. La stabilité de toute la zone ouest-africaine en dépend.

## Conclusion

Le conflit du Sahara occidental constitue un défi pour la stabilité sociopolitique au Maghreb, en Afrique de l'Ouest et sur tout le continent africain. Les intérêts

---

36. Cf. Pazzanita Anthony G. *Historical Dictionary of Western Sahara*. 3rd ed. Scarecrow Press 2006.

37. CEDEAO. Rapport de l'« Etude de la CEDEAO sur les implications de l'adhésion du Maroc à la CEDEAO », 2017. Consulté le 25/12/2022 sur <https://static.latribune.fr/882156/rapport-impacts-de-l-adhesion-du-maroc-a-la-cedeao.pdf>, p.17.

géopolitiques et géoéconomiques relatifs aux alliances des puissances étrangères comme les États-Unis avec les différentes parties impliquées ont freiné et empêcheront les possibilités de l'ONU dans la résolution définitive de ce contentieux. La question israélo-palestinienne, toute proportion gardée, est un exemple parmi nombre d'autres justifiant l'incapacité de l'instance onusienne dans le dénouement juste et équitable de ce type de conflits. Il est donc peu utile d'espérer davantage de l'ONU dans le dossier du Sahara occidental, compte tenu du poids et du pouvoir dont disposent les puissances à veto et leur influence probable sur toutes résolutions onusiennes contraires à leurs intérêts supposés ou avérés. Fortes de ce constat et en cohérence avec « des solutions africaines aux problèmes africains », les organisations comme l'UA et la CEDEAO ont intérêt à se mobiliser davantage pour une résolution de ce conflit dont elles seront les premières victimes en cas d'implosion réelle. Hadj Ahmed, ancien membre du Front Polisario, informe avec pertinence que nombre « de jeunes [saharaouis], surtout avec les nouveaux canaux de communication, souffrent de l'absence de perspectives ». Il écrit ensuite : « Ils sont livrés à eux-mêmes. Faute de pouvoir émigrer en Europe, certains se lancent dans différents trafics, de drogue et de carburant notamment, quand d'autres s'engagent dans des groupes jihadistes qui opèrent au Sahel<sup>38</sup>. »

Une résolution du conflit du Sahara occidental sous la férule de l'UA et de la CEDEAO pourrait permettre aux deux institutions de faire d'une pierre deux coups : endiguer le terrorisme au Sahara et au Sahel et donner une perspective de survie décente à la jeunesse sahraouie. ■

## Éléments bibliographiques

---

- Accord de Madrid : Maroc, Mauritanie et Espagne. Déclaration de principe au sujet du Sahara occidental. 14 novembre 1975, [https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/MA-MR-ES\\_751114\\_DeclarationPrinciplesOnWesternSahara%28fr%29.pdf](https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/MA-MR-ES_751114_DeclarationPrinciplesOnWesternSahara%28fr%29.pdf)
- A. Karmous, « Les ressources naturelles d'un territoire non autonome : le Sahara Occidental », Colloque des Juristes sur le Sahara Occidental, Paris, 28 avril 2001 : <https://www.arso.org/colljupa.karmous.htm>
- A. Leboeuf, « La compétition stratégique en Afrique. Approches militaires américaine, chinoise et russe », *Focus stratégique*, n° 91, Ifri, août 2019.

---

38. Rym Bousmid et Fadwa Islah. Sahara occidental : « Pourquoi j'ai rompu avec le Polisario », *Jeune Afrique*, Consulté le 25/12/2022 sur <https://www.jeuneafrique.com/1395681/politique/sahara-occidental-pourquoi-jai-rompu-avec-le-polisario/>

- Ambassade de France au Maroc, *Défense et Sécurité*, consulté le 25/12/2022 <https://ma.ambafrance.org/Defense-et-Securite-11453>
- Auswärtiges Amt Pressemitteilung (Communiqué de presse), Deutsch-Marokkanische Gemeinsame Erklärung, 22 August 2022. Consulté le 25/12/2022 <https://www.auswaertiges-amt.de/de/newsroom/reise-marokko/2548272>
- C. M. Brennesein, *L'Ouest saharien / 1. État des lieux et matériaux de recherche, Cahiers d'études pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- « Étude de la CEDEAO sur les implications de l'adhésion du Maroc à la CEDEAO », Rapport du CEDEAO, 2017, consulté le 25/12/2022 <https://static.latribune.fr/882156/rapport-impacts-de-l-adhesion-du-maroc-a-la-cedeao.pdf>
- C. Guibbaud-Navaud, *Les ressources naturelles au Sahara occidental : des ressources exploitées politiquement au sein d'un conflit aux enjeux régionaux et internationaux*, Science politique, 2016 (mémoire de Master), consulté le 25/12/2022 : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01431169/document>
- Cour Européenne de Justice : <https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2021-09/cp210166fr.pdf> Consulté le 25/12/2022.
- Donald Trump Tweet <https://twitter.com/realdonaldtrump/status/1337067019385057290?lang=en> consulté le 25/12/2022
- Estelle Maussion, « Maroc – Engrais : pourquoi OCP renforce ses liens avec l'Américain Koch », *Jeune Afrique*, 4 mars 2022. Consulté le 25/12/2022 : <https://www.jeuneafrique.com/1323206/economie/maroc-engrais-pourquoi-ocp-renforce-ses-liens-avec-lamericaain-koch/>
- Luise Chappe, « Les Ressources du Sahara Occidental au cœur des Conflits et enjeux Internationaux », *Energynews*, 16 décembre 2022 consulté le 25/12/2022 sur <https://energynews.pro/les-ressources-du-sahara-occidental-au-coeur-des-conflits-et-enjeux-internationaux/>
- Mohammedi Adlene, « Stratégies russes en Libye : le déploiement d'une politique étrangère multifacette », *Confluences Méditerranée*, 2021/3 (N° 118), p. 37-47. DOI : 10.3917/come.118.0039. URL Consulté le 25/12/2022 sur : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2021-3-page-37.htm>
- Pascal Boniface, *La géopolitique : 50 fiches pour comprendre l'actualité*. Paris, Eyrolles 2019.
- Pazzanita Anthony G. *Historical Dictionary of Western Sahara*, Scarecrow Press, (3<sup>e</sup> éd.), 2006.
- Radio France International, « L'Algérie et la Russie renforcent leur partenariat militaire avant des manœuvres conjointes », article publié le 12/11/2022 et consulté le 25/12/2022 sur <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221112-l-alg%C3%A9rie-et-la-russie-renforcent-leur-partenariat-militaire-avant-des-man%C5%93uvres-conjointes>
- Rédaction du Journal *Hespress*, « Armement/États-Unis : Les détails de l'acquisition par le Maroc de système antibrouillage », 29 août 2022, consulté le 25/12/2022 sur <https://fr.hespress.com/278090-armement-usa-les-detaills-de-lacquisition-par-le-maroc-de-systeme-anti-brouillage.html>
- Rédaction *Chine Magazine*, « La Chine et le Maroc s'entendent sur le Sahara occidental et Taiwan », publié le Août 22, 2022. Consulté le 25/12/2022 sur <https://www.chine-magazine.com/la-chine-et-le-maroc-sentendent-sur-le-sahara-occidental-et-taiwan/>

- Rédaction Agence Ecofin, « Maroc : l'américain Koch acquiert 50 % du capital de la Jorf Fertilizers Company III auprès de l'OCP », Consulté le 25/12/2022 sur : <https://www.agenceecofin.com/agro-industrie/0303-95496-maroc-l-americaain-koch-acquiert-50-du-capital-de-la-jorf-fertilizers-company-iii-aupres-de-l-ocp>
- Royaume du Maroc, Office des Échanges, *Commerce extérieur du Maroc. Rapport annuel, 2021* selon le manuel des Nations Unies (IMTS 2010) consulté le 25/12/2022 sur [https://www.oc.gov.ma/sites/default/files/2022-07/Office%20des%20Changes%20Rapport%20Commerce%20Ext%C3%A9rieur%20du%20Maroc%202021\\_0.pdf](https://www.oc.gov.ma/sites/default/files/2022-07/Office%20des%20Changes%20Rapport%20Commerce%20Ext%C3%A9rieur%20du%20Maroc%202021_0.pdf)
- Royaume du Maroc, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Direction des Nations Unies et des Organisations Internationales, *Évolution de la position de la Russie sur la question du Sahara marocain*, Document consulté le 25/12/2022 sur : <https://www.arso.org/Coleman/russie.sahara.pdf>
- Rym Bousmid, « Maroc-Sahara occidental : États-Unis, Espagne, Allemagne... Comment les États ont évolué », *Jeune Afrique*, 14 avril 2022, consulté le 25/12/2022 sur <https://www.jeuneafrique.com/1337895/politique/sahara-occidental-comment-les-etats-ont-evolue-de-1991-a-2022/>
- Rym Bousmid, Fadwa Islah, « Sahara occidental : “Pourquoi j’ai rompu avec le Polisario” », *Jeune Afrique*, Consulté le 25/12/2022 sur <https://www.jeuneafrique.com/1395681/politique/sahara-occidental-pourquoi-jai-rompu-avec-le-polisario/>
- Sénat de la République Française, *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc relatif au statut de leurs forces*, Projet de loi consulté le 25/12/2022 sur <https://www.senat.fr/rap/106-376/106-3761.html>
- Stephen M. Jasinski, *U.S. Geological Survey, Mineral Commodity Summaries*, January 2022, Consulté le 25/12/2022 sur : <https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2022/mcs2022-phosphate.pdf>
- Western Sahara Resource Watch, « L'une des côtes les plus riches du monde », Consulté le 25/12/2022 sur : <https://wsrw.org/fr/nouvelles/industrie-de-la-peche>